

REPUBLIQUE FRANCAISE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(article L. 121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Bandol se réunira en séance ordinaire du 4ème trimestre 2024, **le 18 octobre à 17h**, salle du conseil municipal, mairie annexe, rue Gabriel Péri – 83150 Bandol.

Fait à Bandol, le **11 OCT. 2024**

Le Maire,



- 1 Règlement général du port de plaisance de Bandol et règlement de police du port de plaisance de Bandol - Mise à jour
- 2 Mise à jour des modalités de garanties d'usage de postes d'amarrages au port de plaisance de Bandol
- 3 Port de Bandol - Tarifs portuaires 2025
- 4 Délégation de service public - sous-traité du lot de plage n°2 de RENECROS - Modification de l'actionariat du titulaire
- 5 Participation de la commune à l'opération de construction de logements locatifs sociaux 115 boulevard de Marseille - Parcelle AE 468
- 6 Convention Habitat à caractère multi-sites entre la commune et l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur (EPF PACA)
- 7 Résiliation du bail emphytéotique administratif accordé à la société PHOTOVOLTAIQUE MAF sur le toit de l'école Octave Maurel
- 8 Convention de servitude entre ENEDIS et la commune de Bandol - Section BM - Parcelle n°0060 - ROUSTAGNON
- 9 Présentation du rapport d'activité et du compte administratif pour l'année 2023 du syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD)
- 10 Parrainage d'un prisonnier de guerre arménien en Azerbaïdjan